PRESENTATION DE LA MISSION D'APPUI A L'EQUIPEMENT DES SDIS A LA CONFERENCE NATIONALE DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS

Le ministre de l'intérieur a pris la décision de mettre en place, le 1er septembre 2015, une mission chargée d'appuyer les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) en matière d'achats d'équipements. Placée sous l'autorité hiérarchique du chef du SAELSI et sous l'autorité fonctionnelle du directeur général de la DGSCGC, cette mission est pilotée par Monsieur Jean-Michel Riaux, directeur de projet, assisté du Lieutenant-colonel de sapeurs-pompiers Jean-Luc Panis et d'un Officier de Gendarmerie du corps technique et administratif -pompier volontaire.

La mission d'appui est au service des SDIS. Elle est accessible sans formalisme. Fonctionnant en mode projet, elle sera essentiellement chargée :

- de mettre à la disposition des élus et des directeurs une structure de conseils et un panel d'outils (sourcing, analyses juridiques, cartographie des mutualisations) visant à faciliter leur stratégie achats. C'est la première fois que les SDIS auront accès aux moyens achats du ministère de l'intérieur ;

- d'exercer une veille normative et préparer avec la DGSCGC des cahiers des charges fonctionnels afin de faciliter à la fois l'harmonisation technique des équipements les plus transverses et la passation des procédures par les acheteurs SDIS ;

- d'accroître la standardisation des matériels en diminuant le poids des options. Cette action devra conduire également à améliorer l'interopérabilité, dont celle des matériels mis en œuvre dans la lutte contre les incendies de forêts ;

- de développer des projets de mutualisation des achats des SDIS avec les forces de sécurité intérieure, le ministère de la Défense, le secteur hospitalier, l'UGAP et autres acteurs publics ;

- de prendre des initiatives avec le secteur industriel en termes de programmation des commandes pour aller vers une augmentation, par série industrielle, du nombre de véhicules, de tenues ou d'équipements dans le but de réduire les coûts d'acquisition et de possession ;

Le directeur général de la DGSCGC a d'ores et déjà fixé une première feuille de route avec un objectif de lancement de quatre cahiers des charges fonctionnels, si possible avant la fin de l'année. La mission sera présentée le 29 septembre à la prochaine CNIS. Une réunion de tous les acheteurs publics des SDIS sera co-organisée, le 14 janvier 2016, par la DGSCGC et le SAELSI.

La mission identifiera, sous deux mois, les périmètres de coopération possibles avec les acteurs internes, les acteurs institutionnels (ADF, AMF, FNSPF...) et de terrain (groupements techniques régionaux de SDIS).

A ce stade ont été déjà identifiés les pistes suivantes :

- Rédaction de 4 CCTP fonctionnels : FPT, FPTL, VPI, CCF . A cet effet, il convient de signaler que le SDIS 78 a formulé le souhait que la mission d'appui puisse indiquer un prix plafond ou cible. Ce point sera soumis à arbitrage ;
- Mise à disposition via l'UGAP de 3 marchés construits avec l'Etat : location car avec conducteur (SAELSI), 4X4 lourds pour utilisation forestière notamment (SAELSI), pour mémoire marché de gestion de flotte véhicules industriels (SAE) ;
- Etude de faisabilité d'une massification avec le SAELSI des besoins SDIS en pièces détachées, terminaux et batteries ANTARES ;
- Etude des possibilités de mutualisation avec le ministère de la Défense : carburant en vrac pour dépôts des SDIS, véhicules d'intervention, groupes électrogènes, tenues d'intervention, extincteurs, trousses de soin pour intervention ;
- Etude exploratoire portant sur une mutualisation des achats d'oxygène et de médicaments ;
- Signature d'une convention de partenariat spécifique incendie et secours avec l'UGAP ;
- Identification de un ou deux dossiers dans le monde de l'innovation.

L'année 2016 sera marquée par le dossier VSAV dont la réflexion est déjà avancée avec les SDIS franciliens.

SAELSI

Ensemble pour équiper

SERVICE ACHAT EQUIPEMENTS LOGISTIQUE DE LA SECURITE INTERIEURE

La mise en place d'une mission d'appui à l'équipement des SDIS

Conférence nationale des services d'incendie et de secours (CNSIS), mardi 29 septembre 2015 à 9 heures

(salle des fêtes Beauvau)

La mise en place d'une mission d'appui à l'équipement des SDIS

Par décision du ministre de l'intérieur,

le SAELSI assure, à partir du 1er septembre 2015, une mission d'appui à l'équipement des SDIS

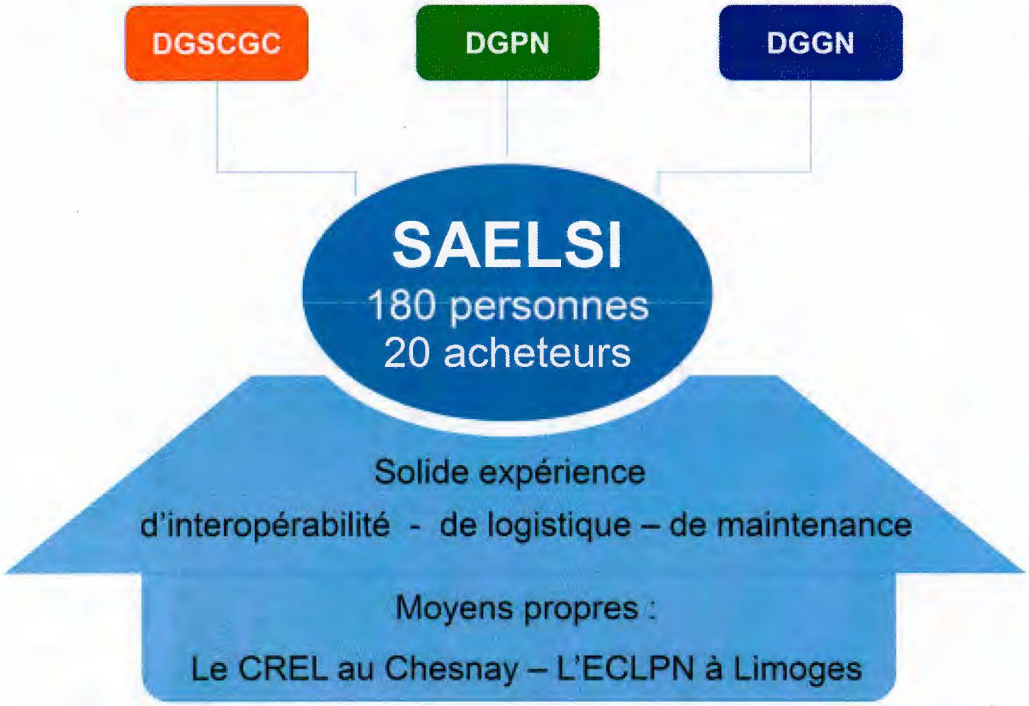

Le SAELSI dispose de la capacité et de l'expertise achats permettant aux SDIS d'y trouver une **fonction d'ensemblier** pour l'organisation de la commande de matériels incendie et secours et d'équipements transverses, comme il le fait déjà pour la DGSCGC.

L'installation de la mission d'appui

Michel Vilbois / chef de service
SAELSI

01/09/2015
autorités

Laurent Prévost / directeur général
DGSCGC

Directeur de projet
Jean-Michel RIAUX

3 Experts

dont le **Lieutenant Colonel Jean-Luc Panis en détachement du SDIS 89**

La mission fonctionne en mode projet pour :

1. Fournir des outils et **conseils en achat aux élus** en respectant le principe d'autonomie des collectivités
2. Apporter des **solutions d'harmonisation technique** sans réduire la capacité opérationnelle des SDIS
3. **Organiser des mutualisations d'achats** entre les SDIS mais aussi avec d'autres acteurs et opérateurs

SAELSI

Les trois critères d'évaluation de la mission d'appui

Mandat de 3 ans

Evaluation des résultats de la mission d'appui sur :

1. L'augmentation progressive du nombre de véhicules, d'équipements, de tenues, EPI... produits par séries industrielles

2. Sa capacité à produire en concertation élargie (FFMI, AFNOR, FSPF, UGAP, GTR...) quatre guides fonctionnels fin 2015 (FPT, FPTL, VPI, CCF)

3. Sa capacité à mener en parallèle des actions d'accompagnement et de développement des industriels (prévisibilité et organisation de commandes, projets innovants...)

L'offre de services au global

En résumé, la mission mettra à la disposition un cadre institutionnel permettant aux SDIS :

- de disposer de **cartographies actualisées** : tissu industriel , projets mutualisations... ; et de pouvoir bénéficier de l'**expertise et de l'appui de l'État** ;
- de **gagner du temps/ procédure** en s'appuyant sur les **guides fonctionnels du SAELSI** ;
- d'accéder à des **mutualisations d'achats** organisées par le SAELSI qui devraient favoriser la standardisation donc l'interopérabilité des matériels ;

En résumé, la mission mettra à la disposition un cadre institutionnel permettant aux industriels :

- d'avoir accès au **SAELSI qui fournira aux PME toute information utile à leur accès à la commande publique** et s'agissant des fournisseurs de disposer de prévisibilité de commandes facilitant ainsi **la valorisation des chaînes de production.**

Mandat de 3 ans

Mais la réussite de la mission dépend...

Les clés de la réussite : l'adhésion à la démarche

Points de contact

Questions diverses et points de contact :

jean-michel.riaux@interieur.gouv.fr

jean-luc.panis@interieur.gouv.fr

SAELSI

Annexe : le portage des principaux dossiers d'ici janvier 2015

Avec l'UGAP : • Mise à disposition des marchés de 4X4 lourds (forêts) • Lancement d'un marché de location d'autocars avec conducteur • Déploiement d'un marché de gestion de flotte	Avec FNSPF, ANDSDIS, AFNOR, FFMI et UGAP relecture clauses fonctionnelles : • FPT • FPTL • VPI • CCF	Avec le SAELSI en interne, étude exploratoire possibilités de massification sécurité intérieure/SDIS portant sur MCO terminaux ANTARES
Avec les GTR et organisations mutualisées, cartographie des mutualisations et recherches de projets à l'occasion d'un tour de France	Avec le ministère de la Défense. Etude des champs de coopération • Avec le service du commissariat des armées • Avec le service de santé des armées • Avec le service interarmées en charge des matériels terrestres	Autres acteurs • Secteur hospitalier : Étude des possibilités de mutualisation dans le domaine médical dont l'oxygène • SDIS 52 : recherche en cours d'un projet innovation

Une réunion des acheteurs des SDIS sera organisée 14 janvier 2016 pour faire un nouveau point